

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240524_P_080
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance
Objet : Signature d'une convention avec « Le jardin de Mirandou » situé sur la commune de Montfaucon en Velay sur les découvertes sensorielles, les temps d'échanges entre parents, enfants et assistantes maternelles qui bénéficient des services des assistantes maternelles du territoire « Loire-Semène » dans le cadre de la journée estivale du Relais petite Enfance.

Le Président,

N° 20240524_P_080

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Le Jardin de Mirandou / Sentier Pieds nus
30 avenue de la gare
43290 Montfaucon en Velay**

Pour l'organisation d'une journée sur les découvertes sensorielles et des temps d'échanges en faveur des enfants parents et assistantes maternelles du territoire.

Dates : Le 19 juin 2024

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Participants : Parents et enfants et assistantes maternelles du territoire.

Montant : Donativo (don volontaire)

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 24 Mai 2024

AR Prefecture

043-244301131-20240524-20240524_P_080-AU
Reçu le 11/06/2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

